



Les mille et une nuits du

Périgord-Limousin

N° 43 - décembre 2023





Anne Marie ALMOSTER
RODRIGUES

Présidente du Parc
naturel régional
Périgord-Limousin

“ La beauté de la nuit c'est elle-même...”

aurait pu écrire le poète. Longtemps considéré comme une source de progrès, l'éclairage de l'espace public repoussait les limites de la nuit, chassait les créatures de la nuit... Les collectivités se sont organisées pour équiper bourgs et hameaux de points lumineux pour éloigner les zones obscures. Ce progrès en marche depuis les années 50 est si efficace qu'un maillage de cicatrices jaunes, visibles depuis l'espace, érode la nuit et la vie qui en dépend. Il est devenu systématique et nous avons oublié que pendant nos nuits, dehors, une consommation énergétique dispendieuse a lieu, et nous en payons la facture sur la qualité de la biodiversité, de notre santé, et plus factuellement sur nos budgets qu'ils soient collectifs ou privés.

Ce magazine nous donne le recul nécessaire pour comprendre le merveilleux de la nuit, apprécier le rythme du temps imprimé par la rotation terrestre et toucher du doigt la vie nocturne et les enjeux de sa préservation.

Si la poésie nocturne de nos campagnes est menacée, les actions pour restaurer la nuit sont simples, rapides et pleines d'économies. Nous nous devons de réfléchir au bien-fondé des points lumineux existant et à ceux que nous installons, à leur utilité, aux adaptations que nous pouvons réaliser grâce aux progrès de la domotique.

En Périgord-Limousin, l'étude menée par le Parc révèle que nous bénéficions d'un ciel nocturne de grande qualité et qu'il est encore possible d'accroître l'attrait de notre environnement nocturne. Ainsi, éteignons les lumières pour profiter pleinement du spectacle des étoiles !

Directrice de publication : Anne Marie Almofter Rodrigues

Comité de rédaction : Audrey Bonicel, Esther Chevreau-Damour, Frédéric Dupuy, Fanny Labrousse, Arnaud Six (PNRPL), Emma Velez, Jean-François Vignaud (IEO)

Crédits photos : Matthieu Berroneau (couverture), Pascal Mechineau - Phot'Oc, Gaëtan Mouly, Louis-Marie Préau, Franck Taboury - Tour d'Images, Michel Derome - ADAES, Céline Malèvre, Catherine Reymonet

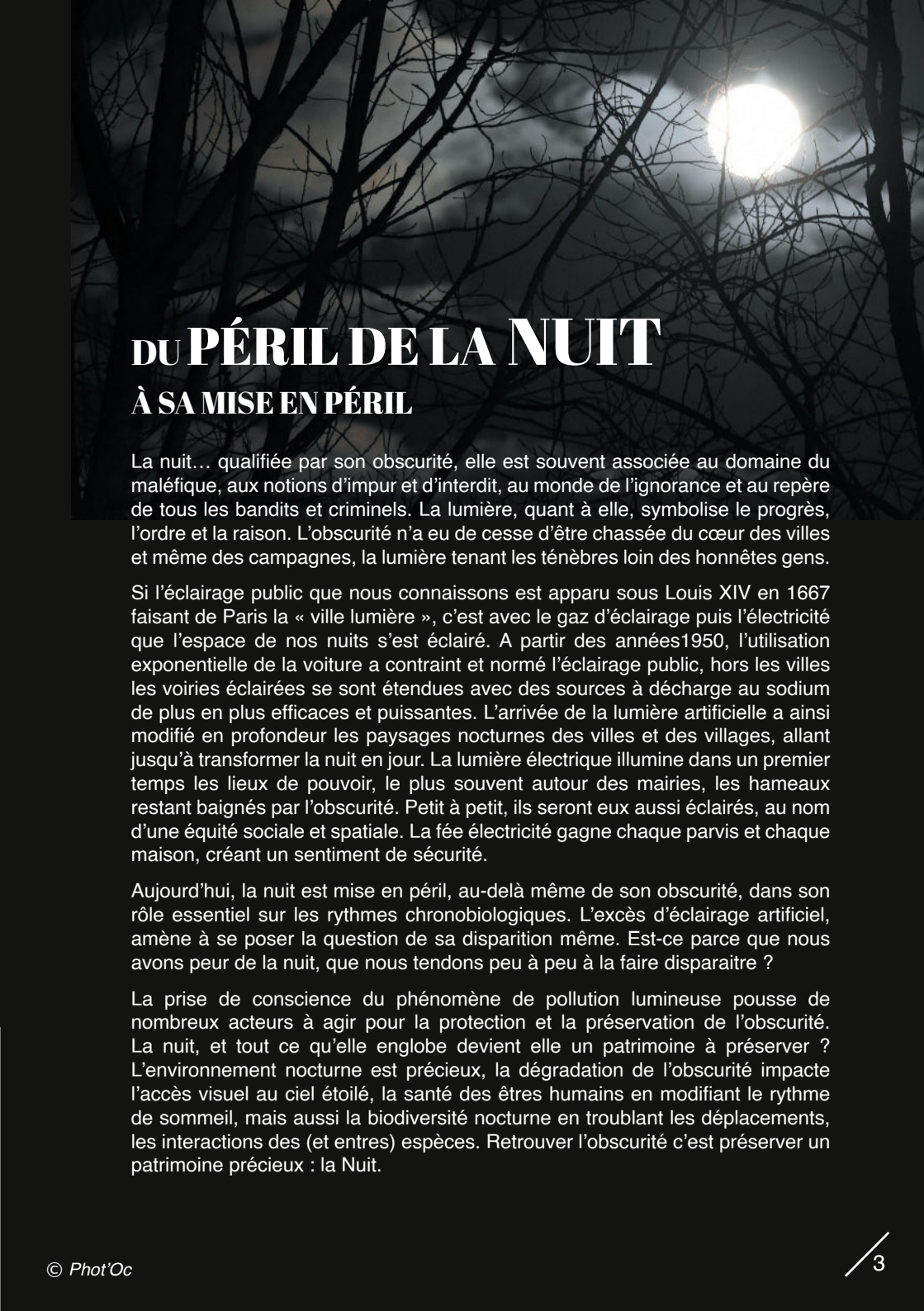
Illustrations : Vector point, Maico Amorim, Hiranmay Baidya - Noun Project

Maquette et mise en page : Gaëlle Caublot | l'Atelier Serpentine

Impression : Mediaprint

Dépôt légal à parution

Imprimé sur papier recyclé en 47 000 exemplaires



DU PÉRIL DE LA NUIT

À SA MISE EN PÉRIL

La nuit... qualifiée par son obscurité, elle est souvent associée au domaine du maléfique, aux notions d'impur et d'interdit, au monde de l'ignorance et au repère de tous les bandits et criminels. La lumière, quant à elle, symbolise le progrès, l'ordre et la raison. L'obscurité n'a eu de cesse d'être chassée du cœur des villes et même des campagnes, la lumière tenant les ténèbres loin des honnêtes gens.

Si l'éclairage public que nous connaissons est apparu sous Louis XIV en 1667 faisant de Paris la « ville lumière », c'est avec le gaz d'éclairage puis l'électricité que l'espace de nos nuits s'est éclairé. A partir des années 1950, l'utilisation exponentielle de la voiture a contraint et normé l'éclairage public, hors les villes les voiries éclairées se sont étendues avec des sources à décharge au sodium de plus en plus efficaces et puissantes. L'arrivée de la lumière artificielle a ainsi modifié en profondeur les paysages nocturnes des villes et des villages, allant jusqu'à transformer la nuit en jour. La lumière électrique illumine dans un premier temps les lieux de pouvoir, le plus souvent autour des mairies, les hameaux restant baignés par l'obscurité. Petit à petit, ils seront eux aussi éclairés, au nom d'une équité sociale et spatiale. La fée électricité gagne chaque parvis et chaque maison, créant un sentiment de sécurité.

Aujourd'hui, la nuit est mise en péril, au-delà même de son obscurité, dans son rôle essentiel sur les rythmes chronobiologiques. L'excès d'éclairage artificiel, amène à se poser la question de sa disparition même. Est-ce parce que nous avons peur de la nuit, que nous tendons peu à peu à la faire disparaître ?

La prise de conscience du phénomène de pollution lumineuse pousse de nombreux acteurs à agir pour la protection et la préservation de l'obscurité. La nuit, et tout ce qu'elle englobe devient elle un patrimoine à préserver ? L'environnement nocturne est précieux, la dégradation de l'obscurité impacte l'accès visuel au ciel étoilé, la santé des êtres humains en modifiant le rythme de sommeil, mais aussi la biodiversité nocturne en troublant les déplacements, les interactions des (et entres) espèces. Retrouver l'obscurité c'est préserver un patrimoine précieux : la Nuit.

Réserve internationale de ciel étoilé : un label pour distinguer la nuit noire

Le territoire du Parc possède encore une nuit de qualité, mais cette nuit est menacée. La pollution lumineuse, bien que largement ignorée jusqu'à une date récente, est aujourd'hui clairement identifiée comme portant préjudice à la santé, à la biodiversité nocturne, à la consommation d'énergie (et donc aux finances publiques et privées) et à l'observation du ciel étoilé.

En 2018, le Parc a souhaité s'engager avec force à préserver l'environnement nocturne et l'accès visuel au ciel étoilé en portant sa candidature au label

Réserve internationale de ciel étoilé (RICE) décerné par l'International Dark sky Association. L'obtention de ce label international est source de motivation pour mettre en cohérence les politiques d'éclairage public et privé à l'échelle du Parc et des villes limitrophes et pour faire connaître les richesses du monde nocturne et la culture qui lui est liée. Les collectivités, les syndicats d'énergie, l'association nationale pour la protection du ciel étoilé et de l'environnement nocturne, ou encore les clubs d'astronomie pilotent ensemble cette candidature.

A photograph of a night sky observation event. In the foreground, several large telescopes on tripods are set up. A person is visible in the background, looking through a telescope. The sky is dark and filled with stars, with the Milky Way visible. The scene is illuminated by a warm, orange light, possibly from a campfire or a lantern.

Le Parc propose régulièrement des animations et des formations à destination des élus, du grand public et du jeune public pour que chacun se réapproprie la nuit (noire) !

© Michel Deromme, ADAES

En 2021, le comité syndical du Parc a adopté un plan de gestion de l'éclairage afin de guider les acteurs publics et privés dans la gestion de l'éclairage extérieur artificiel. Il définit les caractéristiques techniques de l'utilisation de la lumière artificielle pour minimiser son impact sur les paysages nocturnes, les milieux naturels et la vie sauvage, tout en garantissant la sécurité des biens et des personnes. Il permet de guider le choix, le placement, l'installation et l'exploitation de tous les nouveaux appareils d'éclairage et ceux de remplacement sur le territoire du Parc. Il préconise de ne garder que les lampadaires utiles aux personnes et

de pratiquer une extinction à 22h30 au plus tard. Début 2022, 55 communes sur 75 ont adhéré à ce plan de gestion.

L'obtention du label RICE est une reconnaissance internationale des efforts déployés par les structures publiques et privées pour protéger le ciel nocturne et qui atteste de la qualité exceptionnelle de ce dernier. Elle permet également de promouvoir l'écotourisme et l'astrotourisme à travers la protection des habitats nocturnes et met en avant des zones idéales pour des observations professionnelles ou amateurs des objets célestes.

La Nuit comme sujet d'étude

Depuis 2020, Esther Chevreau Damour parcourt le territoire du Parc à la rencontre des habitant.e.s qui souhaitent parler de la nuit. Une nuit « noire » qui fait peur et qui fascine, une nuit étoilée qui met des paillettes dans les yeux des passionné.es de l'observation du ciel, une nuit qui rappelle les souvenirs de veillées et les retours de bal en vélo à la lumière des lampes à acétylène, une nuit peuplée de lampadaires aimés et mal-aimés, une nuit où l'on retrouve des chouettes clouées sur les portes des granges ou encore des nuits de travail, de fêtes et de calme...

Doctorante en anthropologie à l'Université Lumière Lyon 2, Esther travaille en partenariat avec le Parc naturel afin d'étudier la nuit sur son versant culturel. Elle s'intéresse aux ambiances nocturnes en milieu rural et à la façon dont les habitant.e.s perçoivent la nuit, se la représentent et la vivent.

Que vous soyez élu.e.s, habitant.e.s, technicien.ne.s, commerçant.e.s, astronomes, conteur.se.s, flâneur.se.s ou curieux.ses, si vous avez des anecdotes et des souvenirs de la nuit ou si vous pratiquez la nuit dans le cadre de votre travail ou de vos loisirs, n'hésitez pas à contacter Esther qui sera ravie de vous rencontrer. Vous avez jusqu'en 2024 !

Contact : 05 53 55 36 00 / e.chevreau-damour@univ-lyon2.fr

La nuit comme espace de vie

Les scientifiques estiment que 28 % des vertébrés, 64 % des invertébrés vivent partiellement ou exclusivement la nuit (travaux de Holker *et al.* 2010).

Ce monde de la nuit, du crépuscule à l'aube, est fortement impacté par la lumière artificielle. Un consensus scientifique fait corps sur le fait que cette pollution lumineuse est une cause majeure d'extinction des espèces après la destruction des habitats et l'usage des pesticides.

Le Lucane cerf-volant, gros coléoptère forestier présente une activité essentiellement crépusculaire et nocturne.

© Franck Taboury, Tour d'images



Nuechs...

Périgord-Limousin



Eh oui, *nuechs*, avec le -s du pluriel, tant les approches, impressions et souvenirs liés aux nuits sont multiples...

Des temps de silence ouaté que l'on sait habités de bruits et de cris en fonction des saisons. En septembre c'est le cerf dont le brame caverneux attire les curieux en quête d'ambiance sauvage sur les petites routes d'Abjat, Marval ou Courbefy... Plus tard en automne, autres ambiances avec les « gris-grous » lancinants jetés par *las gruas qu'estòrben*, ces grues que l'on imagine tournoyer au-dessus de

nos toitures en se disant que notre situation, bien au chaud sous la couette, est plus enviable que la leur. Là-bas, dans les bois éclairés par une pleine lune hivernale, le dialogue des hulottes. Vous avez entendu ? On dit chez nous qu'elles se plaignent du froid en occitan : « *Oooo, pòrta-me mos chauçons, i'ai freg aus andilhons !* », « *Ouuu, porte-moi mes chaussons, j'ai froid aux arpions !* ». Et





ici, alors que vous longez innocemment le mur d'une grange, c'est le chuintement de l'effraie qui vous saisit... Autrement plus doux et mélodieux, l'envoutant chant du rossignol, au printemps, qui invite à être plus entreprenant avec sa compagne : « *Los tetons de la Margarita son durs, durs, durs, durs, tòca-li, tòca-li, tòca-li !* ». Et le chant *daus greus*, des grillons, qu'on se plaît à écouter sous un ciel étoilé de début d'été ? Moments de quiétude et de sérénité...

Des temps joyeux et tout grouillants de vie aussi. Paisibles soirées d'été passées au *seren*, à la fraîcheur du soir... La chaleur du mur de la maison qui rayonne encore dans votre dos, *parpalhòus e burgauds*, papillons et frelons qui viennent heurter le verre de la lampe et là, la plaisante assemblée de la famille, des amis ou des voisins pour tenir la chronique des petites nouvelles du coin... Autres soirées, beaucoup plus animées et festives, comme celles qui voient déferler à pleines routes les spectateurs pour le feu d'artifice d'Oradour-sur-Vayres ou les visiteurs sur les nombreux marchés de producteurs qui animent nos bourgs à la belle saison...

Des temps dont l'obscurité se fera inquiétante pour quelques-uns et rassurante pour d'autres. Quelle commune n'a pas connu ici les petites requêtes jalouses de tels ou tels administrés pour avoir « leur lampadaire » devant chez eux ? Eh oui, *perqué pas chas ilhs*, pourquoi pas chez eux, alors que d'autres avaient été pourvu de cette incontestable avancée de la modernité ? Et puis on se sent plus en sécurité... La nuit associée aux ténèbres, aux temps anciens, ceux où les veillées étaient toutes animées d'histoires de *lèbèrous* (*lu leberon*, en occitan, c'est le loup-garou du pays), de loups dévorants et de *tòrnas*, de revenants, se devait de reculer face aux bienfaits civilisationnels de l'éclairage public ! Et c'est aujourd'hui avec un regard amusé que l'on verra ces mêmes réverbères porteurs de progrès s'éteindre les uns après les autres pour que la nuit puisse fort légitimement reconquérir sa sombreur.

Ça peut paraître pas grand-chose, pourtant quel plaisir de voir s'atténuer le halo rougeoyant des villes et villages, et de pouvoir contempler *un chamin de Sent Jaque plens de lunons*, une voie lactée toute étincelante d'étoiles en se disant, selon notre formulation habituelle pour évoquer la nuit noire : « *Visatz, qu'es bien nuech !* Voyez, c'est bien nuit ! »

Pour l'I.E.O. Lemosin, J-F Vignaud

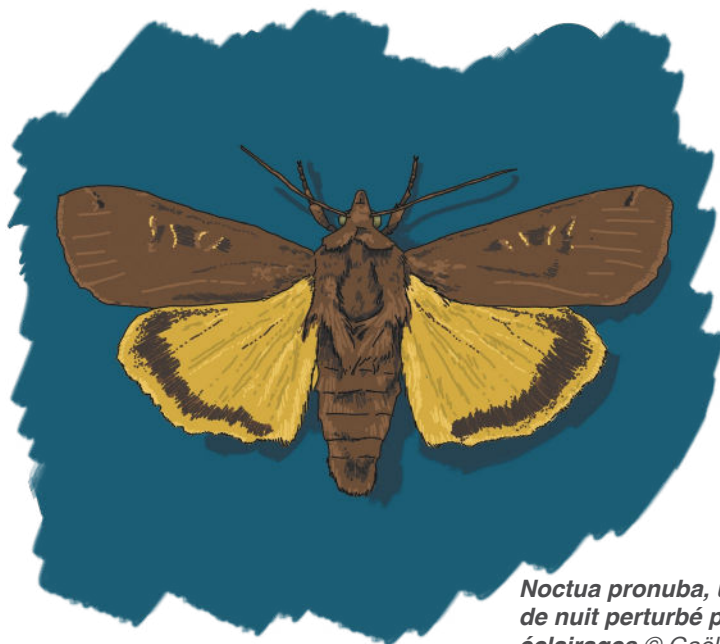


Déplacements et migrations perturbés

Certaines espèces, qualifiées de lucifuges, fuient la lumière, ce qui est particulièrement vrai pour plusieurs espèces de chauve-souris. Si un édifice, comme une église dans le centre d'un village, est éclairé, cela peut entraîner la disparition de la colonie de reproduction du Petit rhinolophe. Une rampe lumineuse, une série de lampadaires le long d'un axe routier, sont une barrière infranchissable, qui cloisonne l'espace, les territoires nocturnes.

Chez les oiseaux, comme les fauvettes, les migrations s'effectuent de nuit, grâce à une carte mentale du ciel étoilé. Avec la pollution lumineuse, perturbant les routes migratoires.

Bien sûr, il ne faut pas oublier que pour de nombreuses espèces, l'éblouissement causé par la lumière peut conduire à des collisions fatales, comme par exemple entre une chouette chevêche et un camion sur la RN 21.



Noctua pronuba, un papillon de nuit perturbé par les éclairages © Gaëlle Caublot

L'Engoulevent d'Europe est un grand migrateur (17000 km par an), transsaharien, il hiverne en Afrique tropicale et niche en France et sur le Parc. L'espèce est très sensible à la pollution lumineuse.



© Gaëtan Mouly

ENGIOULEVENT D'EUROPE

GRAND RHINOLOPHE

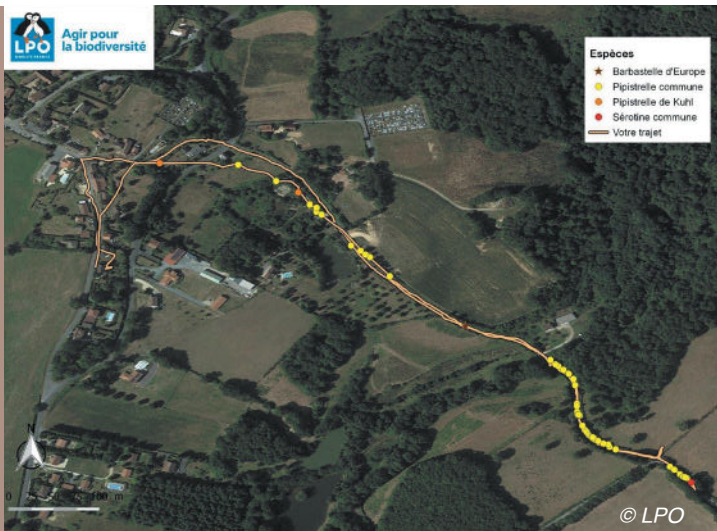


© Louis-Marie Préau

Des travaux récents, avec des récepteurs-émetteurs radioélectriques, ont permis de démontrer les migrations annuelles du Grand rhinolophe, sur plus d'une centaine de kilomètres chaque année, pour trouver les gîtes idéaux.

A proximité des zones d'habitations et d'éclairage, les contacts sont réguliers avec les Pipistrelles, à contrario un seul contact a été enregistré avec la Barbastelle, espèce forestière plus sensible à la pollution lumineuse.

Soirée d'inventaires participatifs chauve-souris, à Saint-Pierre-de-Frugie, le 16 juillet 2022.



© LPO

Ma Commune la Nuit... tissons l'obscurité

Le Parc naturel régional Périgord-Limousin accompagne 3 communes volontaires et motivées dans l'amélioration de la biodiversité nocturne et la construction de leur trame noire communale dans une démarche participative.

Un projet aux multiples facettes...

« Ma Commune la Nuit » est un projet participatif qui vise à préserver la biodiversité nocturne en réduisant l'impact de la pollution lumineuse. Des actions de sensibilisation sont menées : spectacle de lancement, soirées thématiques, rendez-vous Parc, animations à destination des jeunes dans et hors temps scolaires.

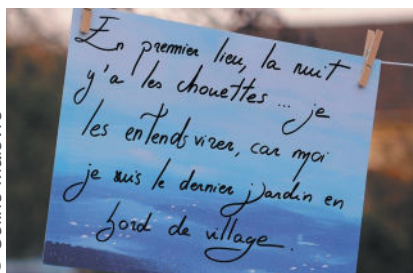
Les acteurs du projet sont nombreux et regroupent les communes engagées, les acteurs locaux engagés dans la démarche et surtout les citoyens.

Les habitants effectuent le diagnostic de la commune en réalisant des inventaires des espèces nocturnes et de l'éclairage public. Par la suite, ils se mobilisent pour construire et proposer un programme nuit communal qui est ensuite amendé et mis en œuvre par la municipalité. L'ensemble de ce travail est valorisé par la mise en place de sentiers nocturnes et par un livre-objet, construits par les acteurs du projet.

Une autre vie s'invente la nuit !

Transversalité, mobilisation d'acteurs, concertation, adaptation au territoire, objectifs exigeants, Ma commune la nuit incarne les valeurs Parc ! C'est avant tout un projet innovant dans sa gouvernance. Le Parc a fait le pari de l'expérimentation avec ce projet pilote. De ces réussites mais aussi des échecs, le Parc dégagera une méthodologie reproductible sur d'autres territoires qui travaillent également sur l'implication citoyenne dans la préservation de la biodiversité et la maîtrise des dépenses énergétiques : Merci la nuit !





Je me suis intéressé au projet Ma commune la nuit car j'attendais la mise en œuvre d'une extinction nocturne de l'éclairage public depuis plusieurs années. Mes motivations étaient avant tout écologiques et également pour améliorer les conditions d'observation du ciel nocturne.

J'ai trouvé intéressant la démarche participative proposée à Nexon. La présentation par les élus et le SEHV du cadre réglementaire de l'éclairage public ainsi que la promenade nocturne avec les habitants et les agents du Parc m'ont particulièrement intéressé. A la fin des réunions de travail, malgré la grande diversité des visions initiales des participants en termes de besoin d'éclairage nocturne, il a été possible de converger vers une proposition commune, bien accueillie par les élus.

**Joël Gueusquin,
participant au projet
à Nexon**

J'ai souhaité que Marval s'inscrive dans ce projet pour prendre les décisions inhérentes à notre commune de manière collective. Je souhaite que chacun et chacune ait la possibilité de donner son opinion. Par ailleurs, pour moi ce projet s'articule autour d'une démarche globale aussi bien écologique qu'économique.

Ma commune la nuit est pour moi avant tout une aventure humaine qui a permis des rencontres entre habitants et une prise de conscience des problématiques liées à la pollution lumineuse. J'ai pu voir que les gens étaient prêts à participer aux projets proches de chez eux et qui impacts leur environnement. Cela m'a donné envie de participer à d'autres projets de ce type même s'il faut noter que cela nécessite un engagement fort des élus en termes de temps !

**Marie Linet,
élue à Marval**



Retrouvez le court métrage réalisé par Fifo distribution sur le site du Parc





La voie lactée, un spectacle éblouissant

© *Matthieu Berroneau*



Eclairer juste

La réglementation française de l'éclairage est le fruit de plusieurs étapes depuis la loi Grenelle de 2009. Pour prévenir, réduire et limiter les nuisances lumineuses, l'arrêté de décembre 2018 donne des critères auxquels toutes les nouvelles installations doivent se conformer : horaires d'extinctions, températures de couleurs, orientation des lampadaires. Les points lumineux antérieurs à 2020 seront mis en conformité au gré des rénovations.

Faire évoluer l'éclairage public c'est aussi réduire la consommation d'énergie. Aujourd'hui, en moyenne 40 % de la facture électrique des communes françaises est dédiée à l'éclairage (17% de la facture énergétique toute énergie confondue et 48% de l'énergie électrique). L'ensemble des actions développées peut permettre de réduire ces consommations d'énergie de 20 à 80% !

La crise énergétique amène les collectivités à s'interroger avec plus de force sur la question de l'éclairage public. S'il s'avère relativement simple de mettre en place une extinction en cœur de nuit, il est cependant nécessaire de bien penser les questions de rénovations. En effet, les chercheurs nous alertent aujourd'hui sur le passage à des équipements LED qui bien souvent sont trop blanches et sont bien plus « éclairantes » que les anciennes ampoules. Ainsi, la pollution lumineuse, loin de baisser a ainsi tendance à augmenter au grés des rénovations de parcs d'éclairage. Eclairer juste, c'est éclairer en fonction des besoins des usagers, avec une lumière jaune-orangée et en évitant au maximum la dispersion vers le ciel.

Compte tenu de l'urgence de la situation, l'arrêté de 2018 est actuellement en cours de révision et devrait évoluer vers une réglementation visant à une préservation encore plus poussée de l'environnement nocturne.

Milhac-de-Nontron avant...



Et la **sécurité** dans tout ça ?

L'absence de lumière n'engendre pas de hausse des délits ni des incivilités. Au contraire, elle invite les automobilistes à davantage de prudence, limite les rassemblements tardifs et n'a pas d'impact sur les cambrioleurs qui agissent majoritairement en journée. Ainsi, les statistiques ne montrent aucun lien entre l'extinction de l'éclairage public et l'insécurité.

Le Maire a le pouvoir de police et se doit d'assurer la sécurité des habitants. En ce sens, il doit signaler les dangers particuliers présents sur sa commune. Cependant il n'existe aucune obligation d'éclairer et de plus en plus de communes pratiquent l'extinction de l'éclairage.



Une élue témoigne

« Avant de prendre notre décision finale, nous avons rencontré la gendarmerie pour savoir quelles sont les conséquences si nous éteignons complètement notre commune. Ce qui a été précisé par les gendarmes c'est qu'aujourd'hui il n'y avait aucun impact, bien au contraire, concernant la délinquance dans les communes qui ont fait le choix d'éteindre l'éclairage public. »

Anne Marie Almoester Rodrigues,
Maire de Rochechouart

... et après l'extinction de l'éclairage public



La lumière impacte la reproduction

Chez le Ver-luisant ou Lampyre, la femelle émet une petite lumière pour guider et attirer les mâles. Des travaux soulignent que les femelles proches de lampadaires sont rarement fécondées. Alors que penser de ces installations de petites diodes électroluminescentes appelées LED, bon marché, facile à installer, pour éclairer nos jardins et massifs fleuris ?...

Les botanistes, jardiniers, cantonniers, témoignent aussi, que les arbres éclairés ont des feuilles plus tôt en saison et plus longtemps, la lumière artificielle perturbant les temps de repos.

Une nouvelle étude montre que la pollinisation est aussi affectée par la pollution lumineuse, avec 62% des visites en moins des fleurs par les pollinisateurs en présence d'éclairage, pollinisateurs indispensables pour nos potagers et vergers.

Au cours d'une balade un soir d'été, on observera sans difficulté qu'un « lampadaire boule » en campagne attire massivement les insectes, comme les papillons nocturnes. Le matin, l'observation des cadavres de ces insectes sera sans appel. Attiré par la lumière, les sphynx auront tournoyé sans relâche jusqu'à l'épuisement. La ponte n'aura pas lieu sur la plante hôte, sur le tilleul pour le Sphynx du tilleul. Le cycle est rompu.

Ce même lampadaire sera d'ailleurs une aubaine pour les prédateurs qui ne fuient pas la lumière. Ainsi, sans effort, les pipistrelles, chauves-souris indifférentes à la lumière, prédatront ces insectes nocturnes.

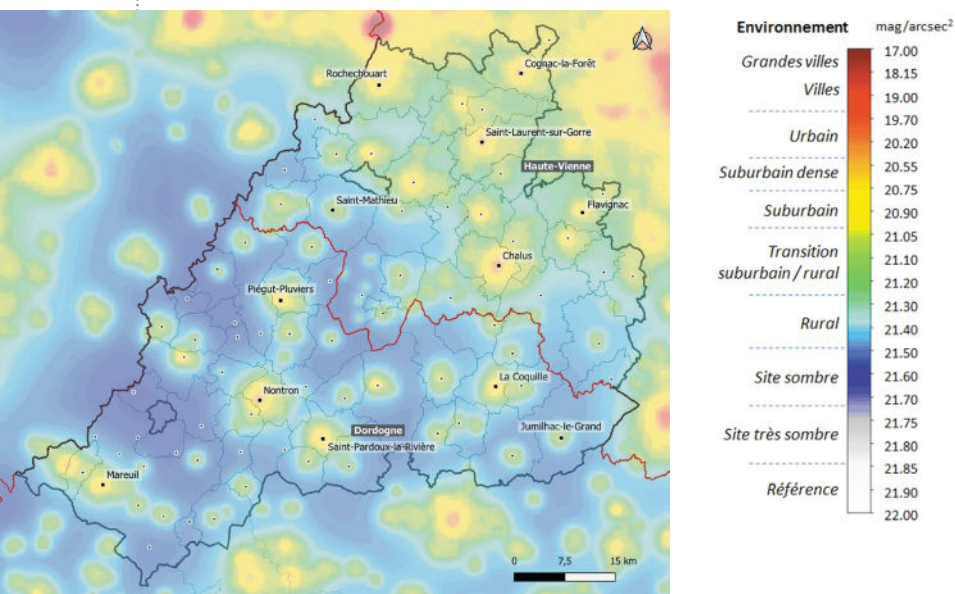


La qualité du ciel en question

Bien que rural, le territoire du Parc naturel Périgord-Limousin est source de pollution lumineuse mais il est aussi atteint par celles de zones plus fortement urbanisées, comme l'agglomération de Limoges. Il y a un lien entre la pollution lumineuse et la densité de population mais ce critère ne justifie pas tous les écarts entre les territoires. Certains secteurs sont encore bien préservés tandis que d'autres nécessitent des efforts importants en matière de préservation de l'environnement nocturne.

En 2019, le Parc a établi un état des lieux de la pollution lumineuse de son territoire avec le bureau d'études Dark Sky Lab et l'implication d'habitants bénévoles du réseau des « veilleurs d'étoiles ». Plusieurs milliers de mesures de qualité du ciel du Parc ont permis de dresser une carte de la pollution lumineuse du territoire et de sa périphérie.

- Plus un territoire est bleu plus son ciel nocturne sombre
- Plus un territoire est jaune voire orange/rouge, plus son ciel nocturne est pollué
- Les mesures présentées ici sont prises en « cœur de nuit » (entre 1h et 5h du matin environ)
- Attention ! Votre commune a pu agir sur l'extinction/réduction de son éclairage depuis 2019.



A la rencontre des « Veilleurs d'Étoiles »

Depuis 2019, le Parc naturel régional a lancé un appel à volontaires pour créer un réseau de « Veilleurs d'Étoiles ». Une quinzaine d'habitants s'impliquent avec passion dans la préservation du ciel et du suivi de sa qualité. Bertrand et Sophie font partie de l'aventure depuis l'origine.

Qui êtes-vous ?

Nous sommes arrivés par choix dans le Périgord Vert, il y a environ 8 ans. Nous avons eu un véritable coup de cœur pour St-Barthélemy-de-Bussière et sa région. Très vite, nous avons été impressionnés par la beauté et la noirceur du ciel nocturne !

Être « Veilleurs d'Étoiles », c'est quoi ?

Le Parc naturel nous a fourni un boîtier avec lequel nous faisons des mesures la nuit de la qualité du ciel étoilé. En automne et en hiver, c'est relativement simple, il fait nuit tôt ! L'été, il faut veiller plus tard, voire même se lever en pleine nuit ! Plusieurs mesures sont nécessaires à différents endroits du ciel, les relevés sont notés sur une base de données en ligne. Idéalement, le ciel doit être dégagé et la Lune peu ou pas présente. À chaque observation nous sommes subjugués par la beauté du ciel nocturne. C'est une chance incroyable qui nous est donnée ! Les applications sur smartphone nous aident

beaucoup à décrypter ce que nous voyons. Nous ne sommes pas des astronomes, juste des passionnés !

Être « Veilleurs d'Étoiles », c'est aussi rejoindre un réseau. Nous avons rencontré d'autres passionnés du ciel, il y a une belle émulation, ça motive pour avancer plus loin dans la connaissance et les actions. Le Conseil Municipal avait déjà acté par lui-même l'extinction de l'éclairage public de 22h à 6h, la soirée « Veilleurs d'Étoiles » au village et le résultat des mesures ont renforcé cette prise de décision.

Pourquoi vous êtes-vous lancés ?

Nous avons envie que chacun puisse avoir l'opportunité de pouvoir observer le merveilleux spectacle d'un ciel étoilé, d'où qu'il se trouve. Comme le dit le commandant Cousteau : « *On aime ce qui nous a émerveillé, et on protège ce que l'on aime* ».



La Chevêche d'Athéna. Cette petite chouette est un rapace régulier sur le territoire. Elle apprécie les campagnes aux prairies bordées de haies et de forêts, agrémentées de gros arbres isolés et riches en gros insectes dont elle tire son alimentation.



Les éclaireurs de la Nature, en format nocturne

Réaliser des inventaires des rapaces nocturnes, c'est la mission que les éclaireurs de la Nature du Pays arézien ont souhaité relever. Le groupe se présente comme très volontaire, avec une centaine d'éclaireurs de 12 à 16 ans.

En novembre 2021, la Ligue de Protection des Oiseaux forme le groupe à l'identification des rapaces nocturnes, les espèces, leurs préférences, leurs écologies... Les éclaireurs attentifs posent des questions pointues, demandent des précisions, soulignent que le chant du mâle et de la femelle n'est pas le même... Voilà donc des volontaires particulièrement compétents et motivés.

Mars 2022, c'est le grand jour de l'inventaire, la météo capricieuse rendra l'exercice plus aléatoire. Le comptage se fait sur 4 secteurs et s'étale de la fin d'après-midi au début de la soirée.

Démarche participative oblige, l'après-midi est consacré à la construction d'une fiche d'inventaire rapaces nocturnes (date, lieu, espèce, nature du contact...) et la définition d'un itinéraire d'inventaire.

Les éclaireurs, divisés en 8 groupes en profitent aussi pour interroger les habitants, l'accueil est bon malgré la nuit qui arrive. 1/3 du territoire de la ville de St-Yrieix est couvert, une dizaine d'oiseaux sont contactés ce soir-là. La pluie et surtout le vent froid n'ont pas aidé mais les résultats sont là. Ils seront saisis sur la plateforme participative de données naturalistes faune-limousin : www.faune-limousin.eu.

La culture : un lien entre espace public et projet Parc

Martine, Voyante des territoires

Martine est la Madame Soleil de vos villes, de vos villages. Elle lit l'esprit des lieux, des temps, de l'espace-temps : ici la Nuit, la nuit d'ici, dans le Périgord-Limousin.

A l'aide de ses cartes, et après avoir enquêté dans les dédales du Parc naturel régional à la recherche d'indices et de témoignages pour nourrir ses visions, elle remet les conclusions prospectives de son enquête sous la forme d'une consultation tarologique aussi sérieuse qu'extravagante. De quoi, de nuit, demain sera-t-il fait ? Elle seule le sait !

Enquête et chronique de territoire

En partenariat avec l'Office Artistique de la Région Nouvelle-Aquitaine (OARA) et le Parc naturel régional des Landes de Gascogne, le Parc naturel régional Périgord-Limousin a accueilli en création la Cie Midi à l'Ouest pour construire le spectacle le Tarot de la Nuit en Périgord-Limousin.

Ce spectacle a marqué le lancement du projet Ma commune la nuit sur les communes de St-Pierre-de-Frugie, Marval, St-Yrieix-la-Perche et Nexon... une manière drôle et intelligente d'appréhender les enjeux de la nuit.



Des espèces adaptées

Les animaux nocturnes ont développé des adaptations morphologiques ou comportementales étonnantes.

Le groupe des chauves-souris offre un exemple saisissant de l'adaptation à la nuit. Même si elles ne sont pas aveugles, pour se déplacer et chasser dans l'obscurité, elles utilisent un système d'écholocalisation sophistiqué : des ultra-sons, émis par le larynx via la bouche ou le nez, sont décryptés par le cerveau après réception de leurs échos par les pavillons des oreilles.

Chez les rapaces nocturnes, cette adaptation passe par la conjugaison de rétines oculaires très sensibles et d'un masque facial (présence de plumes sur la tête orientées de façon à conduire la moindre lumière vers les yeux). Ces rapaces présentent aussi une hyper sensibilité acoustique aux bruits de la nuit, donc de ses proies.

Certaines espèces, pour être vues la nuit, font appel à la chimie, à une enzyme : la luciférase. Cette enzyme permet aux femelles du ver-luisant d'attirer les mâles par la production de lumière au niveau de son abdomen.

Les migrations animales ont toujours fasciné, encore plus quand celles-ci se déroulent de nuit car elles sollicitent des mécanismes adaptatifs puissants. Certains animaux possèdent une carte du ciel étoilé, ils utilisent le magnétisme de la terre mais aussi les contrastes de luminosité, à l'image des fauvelles, des engoulevents et de nombreux passereaux... les phares en bordure de mer sont connus pour attirer au moment des migrations des milliers d'oiseaux durant certaines nuits de passage...



*Les Oreillards, roux ou gris, (Plecotus auritus et P. austriacus)
sont des espèces forestières régulières sur le Parc.*



Eteindre en cœur de nuit pour respecter la réglementation, toute la nuit pour rallumer les étoiles

Particuliers ou entreprises, l'extinction des lumières la nuit est la solution la plus efficace pour lutter contre la pollution lumineuse et le gaspillage énergétique !

Quelques conseils pour améliorer son éclairage :

- ◇ Orienter la lumière vers le sol, et non vers le ciel
- ◇ Privilégier une lumière de couleur jaune orangé (2200K)
- ◇ Choisir des ampoules LED pour une meilleure efficacité énergétique
- ◇ Installer des détecteurs de mouvement pour éviter d'éclairer inutilement

L'éclairage nocturne des entreprises est encadré

Pour tout éclairage extérieur, y compris les enseignes, les vitrines et les parkings, la règle est la même :

- ◇ Extinction 1h après la fermeture au plus tard
- ◇ Rallumage 1h avant l'ouverture au plus tôt

Il existe des exceptions à l'extinction :

- ◇ Les stations-services ou distributeurs automatiques accessibles 24h/24
- ◇ Les pharmacies, les nuits de garde
- ◇ Les entreprises ouvertes 24h/24 et les établissements de santé
(une autre solution peut alors être mise en œuvre : l'éclairage à détection de mouvement ou ciblé sur les horaires du personnel)

Entreprise engagée pour la préservation de l'environnement nocturne

« *Soucieux de notre impact environnemental, PAPREC AGRO a fait le choix d'allier préservation du ciel nocturne, protection de la biodiversité et limitation des consommations en prenant la décision d'arrêter l'éclairage pendant la période nocturne.* » F. Morio, Directeur de Paprec Agro, Saint-Paul-la-Roche (24)

Vous êtes artisan.ne, commerçant.e, gérant.e d'un supermarché, d'une entreprise, d'un établissement de santé, d'un hébergement touristique ou encore agriculteur.trice ? Le Parc peut vous accompagner gratuitement :

- ◇ Diagnostic de votre éclairage selon vos usages
- ◇ Présentation d'une synthèse avec des conseils personnalisés pour améliorer votre éclairage et réduire vos factures d'énergie
- ◇ Suivi de l'évolution de vos pratiques et de la mise en place des préconisations
- ◇ Attribution du label Entreprise engagée pour l'environnement nocturne.

...Et si nous osions **Vivre** **l'obscurité** de la nuit ?

La nuit n'est pas seulement frayeur et danger, elle est également plaisir et émancipation, calme et sérénité. Profitez des nuits du Périgord-Limousin !



Ecouter

les nombreux bruits de la nuit ! Le cri de la chouette chevêche, le hérisson qui se faufile dans le jardin...



Observer

votre vue s'adaptera à la nuit ! Ombres, étoiles, vols furtifs de chauve-souris, une nouvelle vision s'offre à vous !

Une balade, la Nuit

Juste une petite balade, la nuit tombée, sans forcément de point lumineux ou de lampe, en rase campagne, dans la forêt... Certaines communes développent des sentiers nocturnes, des itinéraires spécialisés dans la déambulation nocturne pour mettre en valeur toutes les facettes de la nuit ! Rendez-vous à Nexon et Marval !

Une nuit à la belle étoile au fond du jardin ?

Equipez-vous d'une bâche pour vous isoler du sol, d'un matelas de camping et d'un bon duvet. Choisissez un site écarté de toute source lumineuse et profitez de ce moment de quiétude pour observer la Nuit, écouter ses bruits, regarder le ciel étoilé, toucher ce qui vous entoure et tout simplement apprécier le moment de cette nuit en Périgord Limousin.



Genette commune © Matthieu Berroneau



PARC NATUREL RÉGIONAL PÉRIGORD-LIMOUSIN

Maison du Parc
555 route de l'ancienne filature
24450 La Coquille

Tél. : 05 53 55 36 00
info@pnrpl.com
www.pnr-perigord-limousin.fr



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

